

ABIDJAN, LE 12 SEPT 2019

**AVIS DE REPORT DE LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ELECTIVE DU BURIDA**

Le Bureau Ivoirien du Droit d'Auteur (BURIDA) informe TOUS LES MEMBRES ELUS AU SEIN DES COLLEGES CONSTITUANT son ASSEMBLEE GENERALE, qu'en raison de l'indisponibilité de la salle de réunion du **CRRAE-UMOA au Plateau**, l'Assemblée Générale annuelle électorale initialement prévue pour se tenir le mercredi 25 septembre 2019, se tiendra finalement le samedi 28 septembre 2019, au **CRRAE-UMOA au Plateau**, à 8 heures, selon le même ordre du jour:

- Validation du rapport annuel 2019 du Conseil d'Administration relatif à la situation morale et financière du BURIDA ;
- Validation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion du fonds spécial d'action culturelle et sociale ;
- Validation du rapport spécial du Conseil d'Administration relatif à la mise en œuvre de la feuille de route ;
- Validation du rapport spécial du commissariat aux comptes ;
- Etablissement de la feuille de route du nouveau Conseil d'Administration pour la durée de son mandat ;
- Election des membres du nouveau Conseil d'Administration.

Les membres de l'Assemblée Générale sont priés de se munir de leur carte de membre du BURIDA ou d'une pièce d'identité.

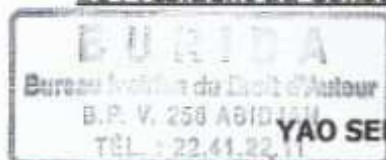
**La présente tient lieu de convocation individuelle.**

NB : les différents rapports seront mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale, au siège du BURIDA, **au plus tard le 23 septembre 2019.**

Le BURIDA s'excuse des désagréments causés par ce report indépendant de sa volonté.

Infoline : 22 41 22 11 / 57 10 05 10 / 03 59 36 76

**Le Président du Conseil d'Administration**



**YAO SERY Sylvain**